

Les envahisseurs musulmans imposaient le pacte d'Omar à leurs victimes : il serait juste qu'ils le signent en notre faveur !

écrit par Antiislam | 28 août 2025



J'ai évoqué hier, à propos d'un tweet, les nouvelles règles, d'extrême fermeté, qu'il faudrait appliquer à tous les immigrés coupables de la moindre incartade sur notre sol.

<https://resistancerepublicaine.com/2025/08/27/un-parti-patriote-au-pouvoir-lheure-approche-et-il-nous-faut-des-solutions/>

Je pense qu'il faut appliquer ces règles à tout immigré ou descendant d'immigré arrivé en France après mars 1962, date de la fin de la « colonisation » française.

Ces règles, LA règle est très simple : expulsion de tous les malfaisants d'origine immigrée.

Bien sûr, il faudra envoyer bouler les chouineries des Gauchos et autres chats-fourrés du Syndicat de la Magistrature.

« *Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent* » comme disait le Prince-président .

Reste le cas des musulmans, non-délinquants, qui resteraient sur notre sol.

Car nous sommes confrontés à deux très graves problèmes : insécurité mais aussi tentative d'imposer le suprémacisme musulman en France.

Les deux se recouvrent largement, mais pas intégralement.

Vis-à-vis de l'islam, la règle, très simple, si on vivait dans un pays normal, avec d'autres lois, dans un autre temps devrait être :

AUCUNE VISIBILITE PUBLIQUE de l'islam sur notre sol.

Cette règle, fondement de la laïcité, s'applique à tous,

depuis la Révolution, catholiques en tête : je ne vois pas en quoi la secte mahométane importée depuis seulement quelques décennies ne devrait pas s'y soumettre : « islam » c'est « soumission » donc les musulmans devraient s'appliquer cette « soumission » à eux-mêmes, en tout premier lieu.

Et un texte musulman peut nous y aider : ce texte c'est le pacte d'Omar, pacte qui était imposé aux colonisés par leurs colons musulmans.

Ce pacte d'Omar, qui date de 717, est encore appliqué, en 2025, ouvertement ou tacitement dans TOUS les pays musulmans : du Maroc à l'Indonésie en passant par l'Arabie Saoudite.

Il serait juste, si on habitait dans un pays normal, d'autant que dans notre cas, nous sommes chez nous, qu'on leur retourne le compliment et qu'on oblige, sous une forme adaptée, à peine modifiée, tous les chefs musulmans à le signer.

Le voici, tiré de Wikipédia, et, à peine modifié par mes soins (en orange) :

Au Nom de la République française accueillante aux musulmans;

- *Ceci est une lettre adressée par les musulmans de telle ville, à la République française si protectrice pour les musulmans.*
- *Quand nous sommes venus dans ce pays, nous vous avons demandé la sauvegarde pour nous, notre progéniture, nos biens et nos coreligionnaires.*
- *Et nous avons pris par devers vous l'engagement suivant :*

- Nous ne construirons plus dans nos villes et dans leurs environs, ni salles de prière, ni mosquées, ni centres culturels islamiques.
- . Nous ne réparerons point, ni de jour ni de nuit, ceux de ces édifices qui tomberaient en ruine, ou qui seraient situés dans les quartiers français.
- Nous tiendrons nos portes grandes ouvertes aux passants et aux voyageurs. ~~Nous donnerons l'hospitalité à tous les Français qui passeront chez nous et les hébergerons durant trois jours.~~
- Nous ne donnerons asile, ni dans nos mosquées ni dans nos demeures, à aucun espion (clandestins, agents du FLN, imams étrangers, etc)
- Nous ne cacherons rien aux Français qui soit de nature à leur nuire (attentats, trafics de drogue etc)
- Nous enseignerons les textes fondamentaux de la culture occidentale à nos enfants.
- Nous ne manifesterons pas publiquement notre culte et ne le prêcherons pas. Nous n'empêcherons aucun de nos parents de sortir de l'islam, si telle est sa volonté.
- Nous serons pleins de respect

envers les Français. Nous nous lèverons de nos sièges lorsqu'ils voudront s'asseoir.

- Nous chercherons à leur ressembler, sous le rapport des vêtements, sur le port de la barbe.
- Nous ne ferons pas usage de leur parler ; nous ne prendrons pas leurs prénoms.
- Nous ne monterons point sur des selles.
- Nous ne ceindrons pas le couteau. Nous ne détiendrons aucune espèce d'arme et n'en porterons point sur nous.
- Nous ne ferons point graver nos documents en caractères arabes.
- Nous ne vendrons point de boissons fermentées.
- Nous nous couperons nos barbes hirsutes de salafiste.
« Nous nous habillerons à manière des Français , en quelque endroit que nous soyons ; nous nous serrons la taille avec une ceinture spéciale.
- Nous ne ferons point paraître nos croissants , nos drapeaux palestiniens, algériens etc et nos livres sur les chemins fréquentés par Français et dans leurs marchés. Nous ferons taire nos muezzins Nous n'y élèverons pas la voix en présence des Français Nous ne ferons pas les

levages de derrière dans vos rues. Nous n'élèverons pas la voix en accompagnant nos morts. Nous ne prierons pas à voix haute sur les chemins fréquentés par les Français et dans leurs marchés. ~~Nous n'enterrerons point nos morts dans le voisinage des autres Français.~~

- ~~Nous n'emploierons pas les esclaves qui sont échus en partage aux musulmans.~~ (!!!!)
- ~~Nous n'aurons point de squat dans les maisons des Français..~~
- Telles sont les conditions auxquelles nous avons souscrit, nous et nos coreligionnaires, et en échange desquelles nous recevons la sauvegarde.
- S'il nous arrivait de contrevenir à quelques-uns de ces engagements dont nos personnes demeurent garantes, nous n'aurions plus droit à la générosité de la France et nous serions passibles de l'expulsion du territoire français.

Source de l'original :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Pacte_d%27Umar

Voilà un texte qui, dans un pays normal, serait à faire signer à tous les chefs musulmans, en commençant par le grand recteur de la Mosquée de Paris

Tout y est prévu pour effacer la visibilité des colonisés chrétiens par des musulmans.

Tout y est prévu, en le modifiant un peu, pour effacer la présence dans l'espace public de l'islam suprémaciste, CHEZ NOUS : ce qui, dans un pays normal, serait notre Droit, conforme à notre laïcité, conforme, aussi, à notre statut d'héritiers de la France et de sa culture.